

Atelier « Terrain »

Choix et contraintes des terrains en sciences sociales.

Synthèse collective

Odette Louiset, Anne Volvey, Cécilia Bordas, Pauline Bosredon, Linda Bouifrou, Marion Cauhope, Lucie Desjouanet, Frank Dorso, Marie-Bénédicte Guérin, Cédric Le Bodic, Mathieu Petite, Jean Rivière, Aude Rouger, Pierre Sintès, Fatima Tahraoui, Emmanuel Bioteau, Béatrice Chaudet.

Préambule

L'atelier Terrain s'ouvre en poursuite de l'introduction de l'Ecole d'Eté effectuée en séance plénière. Il débute par un rappel du principe d'organisation de cet atelier – deux séances de trois heures chacune, au cours desquelles chacun(e) est libre de prendre la parole, dans l'écoute et le respect des intervenant(e)s. Cette règle de débat a été profondément respectée.

La mise en route de l'atelier en lui-même suppose un retour sur l'appel à contributions. Précisons d'entrée que le sous-titre de l'atelier (Des outils et des méthodes pour « coller à la réalité des terrains ») s'avère au final trop ambitieux dans la mesure où les échanges ont assez peu porté sur cette question. Le rapport du chercheur au(x) terrain(s) de ses recherches a en effet été plus largement traité.

L'ensemble des participants, hormis les deux auditrices et les organisateurs d'atelier, était convié à proposer un texte faisant état de ses rapports au terrain de recherche. Ces textes étaient disponibles en ligne avant la tenue de l'Ecole d'Eté. Ils ont été consultés par tous. L'objectif de cette démarche préalable n'est pas tant de discuter les textes et leurs contenus que de permettre à tout un chacun de mieux connaître l'état et le contexte des recherches ainsi que les positionnements scientifiques des autres participants ; il est aussi, pour les organisateurs, un moyen de faire émerger des axes (ou questions centrales) de réflexion quant au(x) Terrain(s) des sciences sociales.

Lors de ces séances nous avons été amené à nous interroger sur la façon dont nous avons traité la notion de terrain. Mais c'est d'abord et avant tout le débat que nous avons cherché à susciter : de cette façon, toutes les remarques, ainsi que toutes les questions ont permis d'enrichir le débat. Le tout nous amène à penser le terrain au travers des expériences personnelles des chercheurs : une adaptation du terrain aux recherches engagées, mais aussi une adaptation (déformation du regard : subie, contrôlée, volontaire ?) du chercheur à son (ses) terrain(s).

A la suite de cette mise en route de l'atelier, les débats tout en s'articulant sur la trame proposée par les organisateurs privilégient des entrées différentes de celles annoncées. C'est pourquoi le plan de cette retranscription repose sur cinq thématiques se rapportant au(x) terrain(s) des sciences sociales

Quelques mots clés : *Fieldwork / Objet épistémologique ; Terrain de recherche / Terrain de la thèse ; Parcours initiatique / Rituel de terrain ; Ailleurs / Altérité ; Terrains imposés / Interdits ; Rendus du terrain*

Plan

Introduction

i.1. Terrain et sciences sociales

i.2. Théorie versus approche empirique : le terrain, « entre-deux » ?

A. « Le terrain, nous le créons de toute pièce : c'est le chercheur qui le produit »

- 1) Terrain de thèse versus terrain de recherche
- 2) D'un débat sur le terrain amont / aval de la recherche aux enjeux de recherche liés au choix du(des) terrain(s)
- 3) Le terrain, étape clé de la recherche

B. Le terrain est un « ailleurs »

- 1) L'Ailleurs est-il possible sur un terrain proche ? Témoignages d'expériences
- 2) L'Ailleurs au travers d'un terrain lointain : témoignages d'expériences
- 3) Faut-il multiplier les terrains ?
- 4) Au sujet de la distanciation entre chercheur et terrain(s) : une réflexion sur soi...

C. Le chercheur et « son » terrain : quelle légitimité ?

- 1) La position du chercheur sur le terrain
- 2) Différents terrains : ceux imposés, ceux autorisés...
- 3) Le terrain, « son » terrain, et les finalités d'une recherche

D. Les écueils ou dangers méthodologiques du terrain

- 1) Quant à la recherche de l'exhaustivité : une certaine utopie
- 2) « Limiter spatialement le terrain » : le terrain entendu comme objet ou espace d'étude...
- 3) A chaque terrain des outils spécifiques... adaptations aux contraintes

E. Rendus et représentations du terrain

- 1) Les carnets de bords, l'usage du croquis, l'itinéraire photo
Autant de ressources mobilisables dans le rendu
- 2) Retransmettre son vécu et son implication sur le terrain :
Une nécessaire introspection ? Où l'on aborde la question des rituels de terrain...

F. Remarques complémentaires

Éléments bibliographiques

Introduction

Avant de laisser la parole aux différents participants et auditrices, et en les remerciant d'être présent, nous souhaitons donner quelques compléments d'informations sur l'origine et le déroulement de l'Atelier « Choix et contraintes des terrains en sciences sociales ».

Conscients de la nécessité d'un débat autour des « Outils et méthodes, objets et éthique(s)¹ en sciences sociales » et pour répondre aux préoccupations des jeunes chercheurs, un collectif de jeunes chercheurs² de l'UMR ESO s'est engagé à organiser l'Ecole d'été de géographie sociale à Rennes en 2006 (eegs-rennes-2006) en proposant une réflexion sur les thèmes suivant : Acteurs, Terrains et Éthique.

Le travail de synthèse de chaque Atelier se distingue par son mode opératoire. Nous présentons ici uniquement le cas de l'atelier Terrain. Dans un souci de transparence et afin de garantir une véritable restitution des échanges, nous avons mis en ligne les textes proposés suite à l'appel et lu par chacun des participants en préalable aux débats à l'adresse suivante (<http://www.eegs.free.fr>) Au-delà des textes proposés, la synthèse des débats permet d'enrichir la réflexion sur cette notion et de partager l'expérience de ces discussions.

L'organisation d'un tel débat avait pour objectif de faire apparaître les questions émergentes, les pistes de réflexions... Les débats ont donc été retranscrits dans un premier temps puis soumis à chacun des participants, permettant ainsi d'assurer de la justesse des propos retranscrits et d'enrichir la synthèse.

Une fois effectué un tour de table, un premier bilan étape est proposé aux participants. A. Volvey rappelle qu'à la lecture des textes, le terrain est quelque chose que l'on conçoit mieux si on l'associe aux champs : d'actions, d'expériences et de pratiques ; le terrain est en ce sens un espace de la méthode. Deux points nous semblent introduire la réflexion...

i.1. Terrain et sciences sociales

Les animateurs soulignent que le terrain de recherche n'est pas propre à la géographie. Certaines postures privilégient un ancrage, un point fixe à partir duquel porte le regard du chercheur. D'autres voient plutôt dans le terrain un parcours, presque initiatique, tel un retour (ou un contact) aux sources. Se pose dès lors un questionnement de fond : la recherche est-elle possible en science sociale sans terrain ?

Pour F. Dorso, le terrain est un « analyseur » d'une situation sociale. Dans cette optique, la fixation d'un discours sociologique ne requiert pas dans l'absolu la définition d'un terrain de recherche spatialisé. Le terrain est envisagé comme une méthode plutôt qu'un support – spatial – du travail scientifique : un terrain de recherche peut ainsi se définir en termes de « groupe social » ou encore de « pratique(s) ». Son témoignage rejoint en cela un débat entre postures d'anthropologue, de sociologue ou encore d'ethnologue. Volontairement, les discussions tenues au sein de l'atelier n'aborderont pas ces questions de front ; elles seront seulement traitées au travers des expériences des participants et de leurs postures scientifiques.

Sociologie et ethnologie rejoignent l'anthropologie sur le recours au(x) terrain(s), en

¹ Cf. Texte Appel à Proposition : <http://eegs.free.fr/>

² Collectif organisateur : Emmanuel Bioteau (Université d'Angers), Béatrice Chaudet (Université d'Angers), Charles-Edouard Houllier-Guibert (Université Rennes 2), Anne-Cécile Hoyez (Université Rennes 2), Sébastien Jacquot (Université d'Angers), Marie Morelle (Université Rennes 2), Carine Péribois (Université d'Angers).

différenciant toutefois la démarche de terrain d'autres démarches scientifiques. Il est ainsi possible d'effectuer des recherches qui, tout en référant à un support spatial donné, ne définissent pas un terrain particulier, entendu au sens de rapport du chercheur à l'espace.

Le témoignage de C. Le Bodic. va plus loin encore. Le terrain de ses récents travaux de recherche (contractuels) comme le terrain de sa thèse ne sont pas des terrains spatiaux. Ils renvoient à l'espace à travers l'origine des textes sur lesquels il est amené à opérer une lecture clinique. Il fait le choix de ne pas prescrire de limites spatiales et entend le terrain comme le tissu relationnel des habitants du quartier. Il aborde « son » terrain par les pratiques des habitants du quartier de Saint-Hélier de Rennes, via les plaintes déposées... Par le « terrain » il essaie ainsi de donner une consistance dynamique et en perpétuel changement à ce qui au départ n'en avait pas : une unité de lieu et de contraintes. Dans cette optique, le terrain est entendu comme un construit de données (ici textuelles) qui réfèrent à un cadre spatial particulier.

Les différents débats qui relayent cette question permettent d'aboutir à cette affirmation, selon laquelle « *le terrain est l'une des manières de faire de la recherche, mais assurément elle n'est pas la seule* ». Ainsi, la géographie, science de l'espace, n'a pas systématiquement recours au terrain. Ajoutons, comme le suggère A. Volvey que le terrain est présent dans différents types d'approche scientifique, qu'ils soient inductifs (il est en amont de la recherche) ou déductifs (il est en aval, et les informations que le chercheur en tirera seront élaborées en données via leur mise en forme statistique). Ce qui fait différence : le terrain est-il un gisement pour ou un construit de la recherche, le terrain contient-il la somme des informations pour le chercheur qui le mobilise dans une visée d'exhaustivité ou bien une des fabriques parmi d'autres du savoir scientifique.

i.2. Théorie versus approche empirique : le terrain, « entre-deux » ?

Ces remarques préalables sur le statut du terrain dans les sciences sociales ont fréquemment orienté les débats sur la distinction entre théorie d'une part, et approche empirique d'autre part. A. Volvey souligne que la principale difficulté qu'elle observe chez les jeunes chercheurs repose sur la volonté de mettre à jour des théories à partir du travail de terrain ou de rattacher les observations de terrain à un cadre théorique. Le terrain parce qu'indissociable du parcours de recherche n'est pas exclusivement empirique. O. Louiset rappelle que la géographie a souvent voulu distinguer la démarche de terrain, au titre d'approche empirique, de la formulation théorique. Pourtant, tout chercheur est en constant mouvement entre « faire le terrain » et sa « théorisation ».

Les témoignages des uns et des autres montrent que les observations effectuées sur le terrain (ou à partir de celui-ci) s'inscrivent dans un cadre théorique donné. Les problématiques évoluent au gré des pratiques de terrain et recentrent le discours théorique formulé à partir de ces observations. Dans cette perspective, le terrain s'apparente à un entre-deux entre théorie et approche empirique. La démarche de terrain met à jour des informations, des données brutes que le chercheur devra analyser, replacer dans un contexte de recherche élargit. Pour autant, le choix du terrain de recherche ne peut pas être dissocié d'une exigence théorique générale. De la même manière, ce qui est observé, et la méthode d'observation elle-même, résultent d'un choix ; en ce sens, la démarche de terrain (entendue au sens de positionnement scientifique face à un problème donné) relève à la fois d'un principe de collecte de donnée et d'une formulation théorique.

Cette acception du terrain « entre-deux » et la difficulté ressentie face à la définition d'un choix préalable entre théorie et approche empirique renvoient autant à la nature qu'à la

fonction attribuée par le chercheur au terrain. Celui-ci peut dès lors être entendu comme un « va-et-vient ». Le chercheur passe souvent de la théorie à l'approche empirique (validation / infirmation des hypothèses théoriques), puis revient à la théorie en fonction des premiers résultats fournis par l'expérience du terrain (recadrage). Et ce mouvement se répète. A charge pour le chercheur de rendre compte des apports du terrain lors de l'écriture ou de la diffusion de ses travaux, au moyen de la mobilisation de différents outils qui elle aussi résulte d'un choix.

Au cours de nos premières discussions, des divergences de points de vue se font jour. A. Volvey, souligne ainsi qu'elle juge le couple « théorie versus empirie » loin d'être convaincant. Le terrain est une des manières d'extraire de l'information (posture réaliste) ou de construire de l'information géographique (posture constructivo-réaliste), que l'on trouve de fait dans les différents courants de la géographie.

Si l'on opte pour une posture d'introspection de la géographie, la Nouvelle géographie a en partie remis en cause le terrain. Mais elle a moins attaqué le terrain comme « ensemble de procédures » que la posture qui commande la pratique scientifique de terrain : empirisme compréhensif contre analyse statistique explicative. Elle a par ailleurs fait du terrain (mesures et décomptes, enquêtes...) afin d'obtenir des informations traitables statistiquement. Autrement formulé, la Nouvelle géographie s'est moins intéressée au terrain en tant que tel (procédures d'extraction de faits) qu'à une manière de le considérer comme une fabrique de la science (modèle de terrain ou milieu ouvert / modèle de laboratoire ou milieu fermé) : place de la fabrique dans l'élaboration du savoir scientifique. Le terrain représentait de ce point de vue une méthodologie « non scientifique » en géographie (par rapport au laboratoire des sciences dures et du vivant). Mais de fait, il fallait bien trouver/construire de l'information géographique pour l'élaborer statistiquement. Deux possibilités s'offrent alors au chercheur : acheter des données (issues de recensement, collectes... mais effectuées par d'autres, n'impliquant pas par conséquent de pratiques de terrain pour le géographe), ou en construire par des mesures, des enquêtes... (donc « faire du terrain »).

Du point de vue du rapport empirie / théorie, rappelons que quand les vidaliens faisaient du terrain, ils le faisaient dans le cadre d'une théorie, et ce sont bien les corrélations mises en avant par Vidal de la Blache et consorts qu'ils recherchaient sur le terrain (soit la « Région homogène »). Inversement, quand les nouveaux géographes cherchent à retrouver dans la réalité leur théorie spatiale, ils font du terrain. Les données extraites par des outils empiriques systématiques leur permettent ensuite de procéder à la validation de la théorie ou de son modèle.

Soulignons enfin qu'une autre remarque générale a été formulée : les textes proposés ne distinguent pas l'objet de recherche et sa dimension spatiale, des pratiques sociales dans leurs dimensions spatiales. Cette confusion est soulignée par A. Volvey. Faute de distanciation scientifique face au(x) terrain(s) de la thèse, les jeunes chercheurs ont tendance à formuler une définition du terrain issue de la pratique. Par ce biais, on rejoint la distinction entre théorie et approche empirique : faute de distance, on définit le terrain à partir d'un regard empirique.

A- « Le terrain, nous le créons de toute pièce : c'est le chercheur qui le produit »

Cette remarque en guise de titre et d'introduction à ce premier thème de réflexion a été formulée à plusieurs reprises (de manières différentes) au cours des débats tenus dans l'atelier.

1) Terrain de thèse versus terrain de recherche.

Rappelons que chacun(e) des participant(e)s lit le terrain au travers de « son » expérience de terrain qui est celle de la thèse ou de quelques recherches récentes. Mais le terrain de la recherche couvre quant à lui un spectre temporel, social et spatial plus vaste. (On pourrait évoquer par exemple la temporalité de l'étude, le temps de la thèse comparé au temps de la recherche).

Sur ce point, l'ensemble des propos tenus dans l'atelier renvoient peu ou prou à cette distinction – distinction essentielle si l'on souhaite saisir la portée des discours tenus lors des échanges et les positionnements de chacun. Néanmoins, personne n'a véritablement formulé une prise de position quant à la distinction entre terrain de thèse et terrain de recherche. Les auditrices, A. Volvey et O. Louiset, ont tour à tour et à plusieurs reprises souligné ce défaut d'appréciation. La thèse est un temps de recherche, mais chacun(e) s'accorde à dire que la thèse n'est pas l'aboutissement d'une recherche engagée : c'est une forme de restitution, fortement empreinte d'exigences académiques quant aux rythmes de la recherche et à son rendu par l'écrit et l'exposé oral.

La recherche en elle-même se poursuit bien au-delà de la réalisation de la thèse d'une part, et surtout peut évoluer dans ses formes et ses thématiques, voire problématiques, par la suite.

2) D'un débat sur le terrain amont / aval de la recherche aux enjeux de recherche liés au choix du(des) terrain(s).

La question se voulait volontairement provocante dans la préparation de l'atelier : doit-on définir le terrain par la recherche ou le terrain pour la recherche ? Derrière ce questionnement se dissimule finalement une question de fond sur l'étape du choix du terrain : pour vous, le choix du terrain a-t-il évolué au gré de la recherche ou est-il considéré comme une constante ? Certains ont fait référence à un choix en amont, d'autres ont fait évoluer leur terrain au fil de leur recherche.

Prenons l'exemple de M-B. Guérin, et dans une certaine mesure de P. Bosredon. Dans leurs cas, les terrains ont été définis *a priori*, permettant d'adapter un questionnement voire un protocole aux spécificités du terrain choisi. Il en va de même pour F. Tahraoui dont le terrain porte sur Oran et sa proche périphérie. Précisons que le terrain d'Harar a été choisi par P. Bosredon *a priori*, par intérêt personnel ; sa connaissance préalable du terrain d'Harar lui a permis de construire un cadre théorique pour sa thèse. Toutefois ce premier terrain a ensuite été redéfini en fonction à la fois de ce travail théorique et de son retour sur le terrain ; il a ainsi été dans un deuxième temps mis en comparaison avec un second terrain choisi lui totalement *a posteriori*. Ces trois expériences, parmi d'autres, rappellent que certains sujets de recherche renvoient à des terrains précis : il peut s'agir de commandes, de s'appuyer sur des facilités diverses (de mobilité personnelle du chercheur par exemple) ou de questionnements spécifiques (dans le cas, non présent dans les textes soumis, des études insulaires notamment).

A contrario, le terrain peut aussi être défini *a posteriori*, comme dans les recherches présentées par C. Le Bodic à travers les terrains des Pratiques Sexuelles Tarifées... ici c'est bien l'information collectée en préalable qui influence le choix du terrain. Dans l'exemple qu'il donne, le terrain est imposé, de même que la problématique, si l'on entend par terrain l'origine spatiale de son objet d'étude, à savoir les plaintes d'habitants, écrites sous formes de lettres. Dans le cas d'étude proposé par C. le Bodic, la question de l'antériorité se pose toutefois de manière plus accrue. Partant du principe que les plaintes sont à l'origine de la recherche commandée par la Mairie de Rennes, le terrain peut être considéré comme ayant été défini *a priori*, sur la base de ces mêmes plaintes : sans les plaintes, aucune recherche n'aurait été engagée dans le quartier considéré. Reste à distinguer ce qui fait sujet et ce qui est objet dans cet exemple du terrain proprement dit.

Il apparaît selon M. Petite que le terrain est clairement en aval de la recherche, du moins dans la démarche qu'il a poursuivi dans son travail de thèse. Pourtant, cela lui pose problème dans la mesure où il est obligé d'effectuer des allers-retours constants entre sa problématique et la définition de ses terrains. D'après son témoignage, la définition des terrains s'apparente à un jeu entre trois pôles : la nature du terrain, les contraintes d'un projet de recherche qui nous dépasse parfois et les partis pris théoriques.

Rejoignant cette question du choix du terrain de la recherche, au cours des débats, C. Bordas pose un questionnement sur les difficultés d'échantillonnage. La faisabilité du sujet suggère que l'on choisisse de limiter le terrain d'observation, à un instant donné, dans l'espace et parmi la somme des individus rencontrés ou susceptibles de l'être. Cette question de l'échantillonnage procède autant d'une posture scientifique privilégiant la mobilisation de données quantitatives que d'une démarche plutôt qualitative.

3) Le terrain, étape clé de la recherche.

A ce moment, J. Rivière fait remarquer que dans le cas de M. Petite – et nous pouvons y associer les témoignages de C. Bordas et L. Desjouhanet – le « choix des terrains » s'apparente à un choix de lieu de vérification des hypothèses. Dans cette optique, le terrain s'apparente à une étape centrale, à un lien, voire à un temps entre la gestation d'un discours théorique et sa formulation (par l'écrit entre autres). Rebondissant sur ses propos, et replaçant le sens de son intervention, nous pouvons affirmer que le terrain est plus qu'un lieu de vérification des hypothèses dans la mesure où celles-ci évoluent au fil de la recherche. Le terrain doit être entendu comme un moyen plus que comme une finalité.

Nous pouvons ici nous appuyer sur le témoignage de P. Sintès. Son travail de terrain s'articule en deux phases. Face à l'absence de données fiables concernant les migrants albanais en Grèce permettant de définir d'emblée son terrain d'étude, il fait le choix préalable d'une imbibition sur le terrain. Cette absence de données fiables l'a aussi conduit à appuyer sa démarche de terrain sur le choix de « fenêtres d'observations » à partir desquelles il a pu opérer : dans son cas, remonter des parcours d'immigration des Albanais en Grèce. Ces mêmes « fenêtres d'observations » sont travaillées de manière exhaustive, au contact des individus concernés, sur un mode dialectique. Ce travail suppose dès lors des allers et retours constants entre le champ spatial de l'étude et les cas particuliers mis à jour. Par cet intermédiaire, les hypothèses de travail sont constamment retravaillées, reformulées.

Pour C. Duhoux Gendrot, c'est aussi un constant « aller-retour » et une retranscription de ce que « l'on découvre » qui anime les temps de recherche sur le terrain. Dans son texte elle souligne qu'il faut accepter de replacer le terrain entre la réalité observée et les représentations : qui sont autant celles des personnes abordées que celles construites par le

chercheur au contact du terrain. Autrement dit, on ne peut pas dissocier l'image que se construit le chercheur et la réalité du terrain ; elles deux construisent progressivement le terrain de recherche.

De la même manière, A. Rouger à l'évocation des territoires de la Presse Quotidienne Régionale est amenée à redéfinir les terrains de sa recherche au fil de la progression de sa collecte d'informations. Problématique et hypothèses évoluent au fil de la recherche sur les terrains, ce qui a entraîné une redéfinition des terrains pris en compte dans la comparaison. Il s'agit de son point de vue davantage d'une adaptation des terrains à l'objet de recherche (et à l'évolution des hypothèses) que d'un re-découpage. Partie en DEA d'un terrain pris comme « objet de recherche » (en l'occurrence la presse locale de la région Ile-de-France), elle a dans un second temps entamé une démarche comparative qui l'a amenée, en thèse, à redéfinir le statut des terrains. Ceux-ci sont désormais envisagés comme les supports de la recherche, permettant de vérifier des hypothèses portant sur un objet (la presse quotidienne régionale) qui s'étend au-delà des terrains choisis.

Ces exposés d'expériences suggèrent un terrain qui est à la fois un construit et un support. Un questionnement plus radical est énoncé par A. Volvey, au sujet du terrain des géographes. Le terrain a-t-il été, en tant que référent spatial et/ou objectal (objet géographique), le « porteur » du projet géographique ou sa condition d'existence comme « désir de ce terrain là » ? Autrement dit, le terrain – et le terrain de thèse en particulier – peut-il être considéré comme l'essence même de la démarche scientifique : une démarche qui associe le terrain à la mise en place d'une méthodologie, voire à la formulation du questionnement ?

Ce qui permet d'aboutir à une possible définition

Finalement, qu'est-ce que la recherche sinon un rééquilibrage constant entre questionnement scientifique et problématique ? ...entre le projet de recherche et le terrain ? Le terrain doit de ce fait être considéré comme une étape clé de la recherche scientifique plutôt qu'une étape centrale. Le définir comme étape centrale reviendrait à souligner l'existence d'une recherche entièrement basée sur le recours au terrain. Rappelons que le recours au terrain n'est pas la seule manière de mener une recherche. Rappelons, aussi, que le terrain est une étape, parmi d'autres (écriture, restitution) du travail de recherche.

A plusieurs reprises, en fonction de la teneur des débats, A. Volvey revient sur la notion de *fieldwork*, telle que définie dans les sciences sociales anglo-saxonnes. C'est ici une forme de définition, dans la mesure où les phases de *work* (travail) et de *field* (aire ou champ d'action) sont conçues séparément dans la géographie française tandis que la notion de *fieldwork* renvoie à une attitude du chercheur au cours d'une même phase de pratique (du terrain) et d'élaboration de la pensée scientifique portant sur l'objet étudié (d'où *fieldworking*, qui rend compte du processus à l'œuvre et du relationnel entre *field* et *work*) ; il s'agit presque d'un « pouvoir faire » plus que d'un simple « faire avec ». De la sorte, l'on rejoint aussi, à travers cette réflexion, l'absence de séparation entre théorie et approche empirique. Le terrain devient une démarche de recherche plutôt qu'une étape de cette dernière.

La trajectoire de recherche (dans la démarche de terrain) n'a de sens que parce qu'à un instant donné il y a situation : donc lien dans l'espace, rapport entre l'objet étudié et ses portées théoriques. « *Le terrain n'est pas seulement l'objet de la recherche et son inscription spatiale : il recouvre l'ensemble des pratiques à dimension spatiale qui s'exercent sur ou autour d'eux* ».

Comment distinguer l'objet de ses pratiques et de leurs dimensions spatiales ?

La définition précédente est prolongée par a. Volvey lorsqu'elle propose que soient séparés objet à dimension spatiale et pratique / expérience à dimension spatiale et leurs référents spatiaux. C'est cette confusion entre objet / pratique / référent (qui peut être double : lieu(x) ou représentation cartographique de ces lieux) qu'il faut travailler pour (1) définir le terrain du point de vue du sujet cherchant, (2) comprendre pourquoi l'enjeu de sa définition est si important en géographie (science de la dimension spatiale du social et/ou de l'humain). Pour F. Tahraoui, cette réflexion sur l'objet et sur le choix du terrain questionne la pertinence du sujet. Il n'est pas possible d'étudier n'importe quoi n'importe où. O. Louiset prolonge cette remarque par un questionnement (indirect) en émettant l'hypothèse que le sujet se surimpose au terrain : dans tel cas, définit-on l'un avant l'autre, voire l'un par l'autre ?

En guise de bilan de ce premier thème, nous pouvons formuler l'idée suivant laquelle « la boucle est bouclée ». Notre réflexion sur la construction du terrain nous renvoie au final à l'intimité du chercheur lorsqu'il opère ses choix. En géographie en particulier, s'interroger sur le terrain, c'est travailler sur la relation sujet cherchant / objet de la recherche, et peut-être dépasser les réflexions sur la scientificité du terrain (telles que conduites par la Nouvelle géographie), pour réfléchir à la permanence / transformation du terrain en géographie, à sa portée identitaire en géographie, à ses enjeux biographiques. Il faut adopter sur le terrain, dans une perspective épistémologique, une approche centrée sur le sujet de la recherche, comme acteur de sa recherche, et sur un cadre théorique qui est celui de la géographie de la spatialité.

B- Le terrain est un « ailleurs »

Nous engageons la réflexion sur ce second thème par le questionnement suivant, formulé par A. Volvey : « *Qu'est-ce qu'être du lieu* (sous-entendu de l'étude), *qu'est-ce qu'être (se sentir) étranger* (au lieu de l'étude) ? ». Ce questionnement peut être détaillé en plusieurs autres, qui serviront de trame au développement du thème :

- Qu'est ce qu'être d'ici ou d'ailleurs, du dedans ou du dehors ?
- La situation de terrain, telle qu'on l'a créée, est-elle une situation d'ailleurs ? Ce questionnement réfère aux distances culturelles et/ou sociales qui se font jour au-delà de la seule distance géographique et du fait « d'être du lieu ».
- L'ailleurs est-il ce qui se trouve au delà de notre enveloppe corporelle ? On rejoint alors un débat s'inscrivant dans un rapport ontologique au monde, qui questionne l'individu chercheur dans son rapport intime au monde.
- L'ailleurs est-il rencontré lorsqu'on interroge des populations différentes de la sienne (culturellement, socialement, linguistiquement...) ?

Ce second thème renvoie donc autant à l'aptitude du chercheur à travailler sur des terrains proches ou lointains qu'aux postures de recherche face à ces derniers. Les débats se sont essentiellement développés autour d'expériences personnelles des uns et des autres ; nous faisons le choix de les détailler, afin d'enrichir l'argumentaire sur lequel par ailleurs reposent les propositions réflexives.

Pour P. Bosredon, le terrain est forcément un ailleurs parce qu'il nous met, plus que toute autre situation de recherche, dans la peau du chercheur et qu'il établit de fait une distance entre le chercheur et l'objet de recherche. Paradoxalement, c'est le moment du contact le plus intime avec l'objet de recherche (contact qui se fait par le biais des entretiens,

des observations...). En même temps on ne s'en sent jamais plus étranger qu'à ce moment-là, car à notre identité se superpose celle du chercheur face à un objet d'étude différent, autre par nature. L'expérience même du terrain met donc le chercheur en position d'ailleurs.

1) L'Ailleurs est-il possible sur un terrain proche ? Témoignages d'expériences

Les débats sur un ailleurs possible au travers d'un terrain proche s'ouvrent, et reposent essentiellement, sur des témoignages d'expériences de pratiques de terrains de recherche au sein de la ville de résidence des chercheurs. M-B. Guérin, travaillant sur des quartiers du Mans (au travers de l'approche de familles) précise que le jeu de la proximité est important dans son cas : il lui permet de mener ses entretiens lorsqu'elle en a le temps et de diffuser des enquêtes annuelles d'une part, et offre de mieux comprendre les intentions des familles considérées d'autre part. Elle connaît la région, est au fait des représentations qui ont cours, connaît aussi l'histoire locale. F. Tahraoui prend alors le relais disant qu'elle aussi travaille sur un espace proche. Elle y trouve les mêmes avantages, ajoutant même que cela permet de travailler sur la longueur, dans une durée de temps plus longue, tout en restant en contact et au fait des moindres évolutions. Elle a même eu recours à des enquêtes rétrospectives (sur 10 ans). Dans ces deux cas, le fait d'être du lieu (ou proche de celui-ci) se révèle un avantage méthodologique autant, sinon plus, que réflexif. A. Rouger expérimente quant à elle un autre type de proximité, non géographique, à ses terrains, puisqu'elle travaille sur un champ professionnel (le journalisme) au sein duquel elle a elle-même exercé des fonctions pendant un temps. Le fait de connaître le champ journalistique « de l'intérieur » présente certains avantages, dans la mesure où cela lui apporte une compréhension plus fine de ses terrains.

Cette expérience journalistique antérieure peut pratiquement être assimilée, selon elle, à une forme d'observation. Cependant, sa proximité au terrain a pu lui poser problème car cela implique de dissocier clairement son travail de chercheuse et son expérience professionnelle. Il importe également de lutter contre un certain sentiment d'évidence (le piège d'un « cela va de soi ») qui peut gêner les échanges entre le chercheur possédant une expérience journalistique et les journalistes interrogés sur le terrain.

Témoignant à son tour de son expérience, J. Rivière signifie qu'être du lieu peut être certes un avantage mais que cela ne garantit pas une connaissance à 100 %. On peut être étranger à son propre lieu de vie. O. Louiset argue dans le même sens en témoignant de son sentiment d'être aujourd'hui étrangère au quartier dans lequel elle a vécu enfant. L'ailleurs est parfois au pied de chez soi... la question de la distance n'est pas tant physique que culturelle.

L'expérience de C. Le Bodic concernant des terrains proches se révèle presque caricaturale au regard d'un terrain pratiqué au quotidien (son quartier de vie). C'est de ce même terrain dont sont issues les plaintes sur lesquelles il doit travailler. Cette proximité trop forte l'a affecté, au point de changer son regard sur son quartier, mais aussi d'avoir à envisager une méthode de travail et d'analyse différente de celles qu'il pratique. De plus, pour ne pas risquer que la subjectivité, cependant inévitable, n'interfère trop avec la recherche, les entretiens menés dans le cadre de cette étude l'ont été par un sociologue.

Ce dernier témoignage interroge les possibilités de travailler sur son espace de vie et implicitement celle du recul nécessaire par rapport à son espace d'étude. Le protocole de recherche établi a permis ce recul : mais il s'agit d'une étude portant sur des écrits. Qu'en est-il d'une recherche confrontant le chercheur à ses proches, de manière directe ?

Au final se pose la question de savoir si ce n'est pas la situation de terrain qui crée

l'ailleurs. Formulant ce questionnement, A. Volvey rebondit par la suite sur l'attitude du chercheur face à « son » terrain et par ses pratiques de terrain : le terrain nous affecte autant que nous risquons de l'affecter par notre présence. Elle ajoute qu'il faut, sur le terrain, se mettre dans la posture de l'enquêteur : il y a ici une obligation de distance qui demande réflexion d'une part, et qui questionne l'attitude du chercheur d'autre part.

2) L'Ailleurs au travers d'un terrain lointain : témoignages d'expériences.

Nous pouvons considérer que cette réflexion sur le lointain s'ouvre par l'intervention de P. Bosredon lorsqu'elle évoque des questionnements personnels au sujet du vocabulaire (Harar / Harari) formulés à partir de son expérience de recherche sur un terrain éthiopien. La ville d'Harar telle que P. Bosredon la concevait avant de s'y rendre (un centre ancien classé par l'UNESCO et une ville nouvelle) revêt une réalité spatiale et sociale plus complexe, qui l'a obligée à un exercice de redéfinition. La vision qu'elle en avait, largement calquée sur celle qu'en propose l'UNESCO, était en effet partielle et niait la diversité sociale de la ville majoritairement composée d'ethnies non Harari qui ne rattachent ni leur identité ni leur histoire à la vieille ville d'Harar. Il lui a donc fallu prendre en compte les jeux de pouvoir locaux entre Harari, minoritaires en nombre mais politiquement dominants, et non Harari, et changer sa représentation de la ville. Par ailleurs, il lui a été nécessaire de prendre en compte un groupe social important et pourtant extérieur à la ville d'Harar proprement dite : la diaspora harari, politiquement et socialement influente. La constitution du terrain de ses recherches, sa réalité sociale tout autant que ses limites spatiales, ont donc nécessairement évolué au fil de sa pratique.

Il lui a aussi fallu apprendre la langue locale et s'approprier un langage et des modes de représentations distincts de ceux qu'elle connaît en France. Ainsi la définition de l'urbain diffère entre France et Ethiopie. Sa principale difficulté réside toutefois dans la possibilité d'avoir recours aux habitants et à leurs élus, pour lesquels les enjeux de sa recherche sont autres que ce qu'elle envisageait au départ : à Harar, l'enjeu patrimonial est instrumentalisé.

Cela questionne aussi la position et le regard du chercheur quant au terrain choisi. Il faut être à même de considérer les liens ou les distorsions entre perceptions locales et normes internationales. Il faut aussi revisiter les mots que l'on emploie : le sens de patrimoine est souvent méconnu ou alors le terme prend un autre sens hors du monde occidental. O. Louiset témoigne en rebond de son expérience personnelle et de ses constats. La question des délimitations de l'urbain est une préoccupation très occidentale. Elle n'a pas la même résonance partout dans le monde.

Au-delà de l'exemple de la ville (ou de l'urbain au sens large), il en va de même des identités et des territoires. On est parfois obligé de substituer territoire par ethnie, quitte à opter pour un discours qui s'affranchit des cadres spatiaux habituels. Au titre de son expérience de terrains étrangers, elle relève différents avantages : elle n'est pas confrontée aux *a priori* des chercheurs présents sur place. Elle n'est pas non plus soumise à un phénomène de rejet / antipathie de la population locale. En revanche des problèmes de langue, de coutumes et d'accoutumance se posent...

Pour L. Bouifrou, être dans la peau d'un étranger est à double tranchant. Il est possible de se garantir ainsi d'une distance formelle, pratique lorsque l'on ne veut pas être trop « atteint » par son terrain. Pour autant, on n'est jamais totalement étranger au terrain de ses recherches, aux risques conjoints de modifier par sa propre présence l'équilibre socio-spatial constaté *a priori* et de restituer l'information *a posteriori* en étant soi-même affecté par cette expérience (donc en diffusant un discours empreint de nos propres représentations).

3) Faut-il multiplier les terrains ?

Du recours à la comparaison : questionner les intentions.

La suite des discussions se consacre à la question de la comparaison, à l'appui de la réflexion de P. Bosredon sur les potentiels de comparaison entre Harar (dont l'objet évolue au gré de la pratique de terrain) et Alep (soumis à la conjoncture internationale). Au regard des autres témoignages qui convergent sur des terrains lointains (notamment ceux de O. Louiset, L. Bouifrou, L. Desjouhanet au sujet de l'Inde), les propos de P. Bosredon mettent l'accent sur le regard des chercheurs occidentaux sur les « Suds » et permettent d'introduire la notion de comparaison / comparabilité des terrains.

Faisant lui aussi usage de la comparaison, J. Rivière prend appui sur une nomenclature stricte. Il compare entre elles trois aires urbaines (une commune appartenant à une aire urbaine quand au moins 40% de ses actifs résidents vont quotidiennement travailler vers la ville centre ou le pôle urbain). La comparaison de ces aires urbaines repose sur des critères (non détaillés) de taille (poids démographique) et profils sociaux.

Pour L. Desjouhanet, la question du « terrain étendu à l'infini » se fait prégnante. Comment comparer certes, mais surtout comment limiter « son » terrain ? Elle a pu travailler sur un terrain fermé, suite à l'obtention d'une autorisation exceptionnelle. Son problème est qu'elle a été obligée d'effectuer une analyse à l'échelle régionale. Les discussions en réponse à ce problème (qui concerne aussi les limitations du terrain, rappelons-le) ont conduit à évoquer les choix de comparaison. L'expérience d'E. Bioteau de ce point de vue montre qu'il est possible de choisir des lieux sur lesquels porteront des observations plus poussées (recours à la monographie) tout en distinguant ces « points fixes » du terrain de la recherche, par ailleurs plus large. Le recours à la comparaison permet de contourner le problème de l'étendue du terrain ; ce témoignage rejoint par ailleurs les remarques formulées par L. Bouifrou (entre autres) au cours de cette discussion (cf. thème 1).

Pour autant, il ne faut pas entendre comparaison et multiplication de terrains de la même manière. M. Petite n'a pas spécifiquement recours à la comparaison malgré la multiplication de terrains. Ce dernier considère la multiplication des terrains comme un atout plus qu'une faiblesse, même si elle nécessite une adaptation, voire une réorientation, de la problématique.

La comparaison correspond au fait d'envisager ensemble deux ou plusieurs objets de pensée pour en chercher les différences ou les ressemblances. Comment cependant évaluer la validité des comparaisons ? Comparer, c'est prendre en compte la diversité des sociétés et en saisir les singularités. P. Bosredon par exemple compare deux villes : Alep en Syrie et Harar en Ethiopie. Dans ce cas elle évoque la complexité de légitimer les terrains choisis dans leurs limites spatiales et sociales. A. Rouger, quant à elle, évoque des possibles comparaisons malgré des différences marquées entre les terrains observés. La question de l'échelle de la comparaison a fait l'objet de ses réflexions au fil de l'évolution de sa problématique et de ses hypothèses. Mais c'est surtout la comparabilité des terrains qui lui a posé problème, entraînant finalement la mise en parallèle d'études de cas, chaque terrain étant considéré dans sa globalité et dans sa singularité. Ce sont des cas, et non des variables, qui sont alors mis en parallèle. Le débat sur la comparaison ne sera pas plus étayé au cours des deux journées durant lesquelles s'est tenu l'atelier. Toutefois, il semble émerger un consensus suivant lequel le recours à la comparaison, au même titre que la multiplication des terrains, est un des moyens mis en œuvre par la recherche pour rendre lisible – donner du sens à – un objet spatial (si l'on se positionne en géographe uniquement) ou social (valable pour l'ensemble des sciences sociales). D'autres méthodes sont possibles (cf. thème 4).

Toutefois la comparaison est-elle méthode ou posture de recherche ? C'est dans cette optique que celle-ci s'insère ici à nos yeux, dans la mesure où la comparaison, comme la multiplication des terrains, confronte le chercheur à plusieurs inconnues. Il doit dès lors se doter des moyens de garantir sa propre réflexivité quant à chacun des objets abordés.

4) Au sujet de la distanciation entre chercheur et terrain(s) : une réflexion sur soi...

Le « *voisinage n'est pas nécessairement le garant d'une bonne connaissance mutuelle ni d'une compréhension réciproque* »³. Cette assertion résume bien le contenu des propos tenus à l'évocation d'un terrain proche. Elle introduit, aussi, les conclusions de nos débats au sujet de la distance entre le chercheur et le terrain de ses recherches.

Nous pouvons ici faire part d'autres expériences, en guise d'enrichissement du débat. Le rapport à un terrain étranger, ou seulement lointain, peut nécessiter des attitudes diverses telles que le recours à des « *fenêtres d'observations* » (P. Sintès) , guises de « *points fixes à partir desquels fonder le discours du chercheur* » (E. Bioteau et Y. Calberac). Dans tous les cas, cela interroge la posture du chercheur et engage à une introversion.

Nous pouvons nous appuyer sur un autre témoignage de L. Bouifrou revenant sur sa propre expérience, détaillant le fait qu'elle avait le sentiment d'observer ce qu'elle-même produisait : « *je n'étais plus dans l'ailleurs, j'étais dans la communauté et je la faisais évoluer* ». Elle souligne aussi, en continuité de cette première remarque, sa difficulté à répondre aux attentes / demandes des habitants sachant que son rôle de chercheur le lui interdit *a priori*. A ce moment, A. Volvey affirme que ce type de questionnement personnel repose sur le préposé que « être du lieu est ne pas être étranger ». Mais on peut être étranger dans son propre intérieur.

La question n'est pas tant ce que l'on observe mais la manière dont on l'observe. Si le chercheur est impliqué pour diverses raisons, il doit poursuivre cette implication : il obtiendra d'autres informations, pas moins riches que celles qu'il aurait pu obtenir par d'autres moyens, par une mise à distance plus forte. Le tout est de savoir dépasser le présupposé par lequel travailler sur un terrain étranger serait conditionné à une insertion préalable... C'est une solution mais elle n'est pas la seule.

On en revient dès lors, aussi, à la question de la distanciation du chercheur face au terrain de ses recherches. La distance est avant tout psychologique et que, sur ce principe, un terrain de recherche, quel qu'il soit, proche ou lointain, place le chercheur dans une position peu agréable : presque une mise en danger, une confrontation de soi au monde. Elle rappelle, aussi, que le terrain est une expérience difficile et que toutes et tous avons été confrontés à des expériences douloureuses de terrain ; celui-ci place le chercheur face à l'inconnu ou au familier : c'est ici qu'il faut chercher la véritable distanciation.

C. Le chercheur et « son » terrain : quelle légitimité ?

Le thème que nous abordons ici nous semble essentiel dans une réflexion sur le terrain et la manière de l'aborder dans et par les sciences sociales. Il s'agit pourtant d'un thème peu développé, c'est pourquoi il est ici très peu détaillé et rebondit sur les deux thèmes précédents. Pour autant, il est une étape essentielle de la progression de notre réflexion et doit de ce fait être ici développé.

³ CUHNA, A., *et al.* - 1981 - *Terrains vagues et terres promises, Le concept d'éco-développement et la pratique des géographes*, Paris, Genève, PUF, Cahiers de l'IUED.

1) La position du chercheur sur le terrain

Il n'y a pas dans le terrain qu'une légitimité scientifique. On y trouve aussi une légitimité sociale et une légitimité biographique. J. Rivière reprend alors l'idée de pôle de légitimité sociale, voire biographique, qui participerait au choix des terrains. Il pose au final la question suivante : le travail de réflexivité du chercheur qui cherche légitimer *a posteriori* le terrain ne consiste-t-il pas à revenir sur les positions successivement adoptées dans l'ordre de tension entre le pôle de légitimité scientifique et le pôle de légitimité sociale ? C. Le Bodic complète la discussion en rappelant qu'il n'y a pas, pour certains courants de la psychologie, de possibilité d'échapper à cette « part de soi » dans les choix du chercheur. Autrement dit, c'est ici l'idée de transfert et de contre-transfert. S'il ne peut éviter cette subjectivité, dans ces choix d'une part, dans la manière de conduire sa recherche, ses entretiens d'autre part, le chercheur est par conséquent sans cesse conduit à la prendre en compte, à en « évaluer » le surgissement.

Le débat s'articule ensuite sur la quête d'objectivité qui anime les sciences sociales. Au-delà de la légitimité recherchée par les sciences sociales face à d'autres sciences, se pose la question de la quête de légitimité par le chercheur lui-même. Se pose ainsi en filigrane la question des regard(s) porté(s) sur le chercheur lorsqu'il est sur « son » terrain : regards portés par les habitants, par ses pairs, par lui-même...

L'attitude du chercheur face à son terrain et par ses pratiques de terrain doit être entendue comme telle : le terrain nous affecte autant que nous risquons de l'affecter par notre présence (cf. les limites de l'observation participante soulignées par L. Bouifrou – comment travailler sur un objet que l'on contribue soi-même à faire évoluer ?). Partant de là, toute quête d'objectivité relève d'une utopie, et d'une certaine forme de mimétisme (voulue par le chercheur) entre les résultats de recherche des sciences sociales et ceux des sciences de la matière ; alors même que les débats actuels dans ces dernières sous-entendent une permanente subjectivité du chercheur dans ses choix de recherche.

L'objectivité est de plus en plus remplacée par la réflexivité dans l'écriture anglo-saxonne en sciences sociales. Elle permet de souligner une variation de projet scientifique : on n'est plus en quête d'un absolu, d'une connaissance parfaite et inébranlable, mais bien plus dans celle d'un instantané, d'une interprétation inscrite dans le temps qui répond à des effets de situation et qui est inextricablement liée à la personnalité du chercheur. Il faut, sur le terrain, se mettre dans la posture de l'enquêteur selon A. Volvey : il y a ici une obligation de distance qui demande réflexion d'une part, et qui questionne l'attitude du chercheur d'autre part.

D'après F. Dorso, cette question revêt un sens pratique, à travers le terme de circularité, qui évoque le retour des connaissances produites vers les personnes avec lesquelles le chercheur est entré en contact durant sa recherche (les interrogés, les observés... selon les méthodologies de terrain). Alors que la question de l'intériorité / extériorité semble relativement abstraite (sans doute le chercheur n'est-il jamais dans une posture d'extériorité totale vis-à-vis du terrain) ou que la notion du *field-working* recouvre une dimension philosophique de la pratique scientifique, la « circularité » ici mise en avant porte sur les modalités concrètes de restitution, de retour des connaissances produites. Celles-ci peuvent poser quelques problèmes particuliers dans le cas de situations sociales ou politiques tendues. Par ailleurs, il est essentiel de considérer que les personnes présentes sur le terrain (habitants, acteurs, agents, c'est selon...) contribuent à co-produire les connaissances. Au final pourtant, c'est presque toujours le chercheur qui élabore la connaissance légitime, et (toujours) lui qui la produit sous une forme fixée : celle d'un discours, d'un texte... Comment, alors, resituer la

co-production ? Cette question reste, à la clôture des débats, non résolue.

2) Différents terrains : ceux imposés, ceux autorisés...

Tout chercheur n'a pas, non plus, la possibilité de travailler sur les terrains qu'il (elle) choisit. Le témoignage de L. Desjouhanet, et dans une certaine mesure celui de P. Bosredon, ainsi que le texte proposé par C. Duhoux Gendrot, rappellent que des terrains peuvent être plus ou moins limités : juridiquement pour la première, socialement pour les secondes si l'on considère les différences entre les représentations de l'espace (du terrain) des personnes enquêtées et l'objectif scientifique du chercheur. Dans ce dernier cas, toutes et tous pouvons témoigner de certaines incompréhensions temporaires ou permanentes.

Il est ainsi possible de formuler des différences. Il est des terrains plutôt voulus ou souhaités par le chercheur, que l'on peut définir comme des terrains « types ». Mais les terrains choisis, s'ils répondent au type souhaité, sont dans certains cas limités dans l'espace, socialement, temporairement, juridiquement... par le chercheur (questions éthiques ou de faisabilité) ou par la conjoncture durant laquelle se développe la recherche. P. Bosredon témoigne ainsi de ses craintes quant à la possibilité de se rendre dans les mois à venir à Alep, suite au conflit israélo-libanais ou étant donné les risques d'une intervention militaire en Syrie.

De même que des terrains peuvent être interdits, d'autres sont difficilement accessibles et supposent un protocole particulier, adapté aux contraintes révélées par un premier contact par exemple. Devant les réticences de la population face aux enquêteurs et constatant les limites (linguistiques et sociales) d'une coopération avec des chercheurs locaux, L. Bouifrou a fait le choix d'une immersion dans les *slums* au travers de deux prises de fonctions officielles (pour le compte d'ONG). Permettant l'observation participante, cette insertion l'enjoint cependant à dissimuler son identité de chercheuse, au risque de générer des conflits en marge de, ou suite à, sa recherche : en quête de neutralité, le chercheur opérant par le biais de cette méthode ne peut cependant que constater sa propre influence, par le biais de sa présence active, sur le terrain – plus qu'une question de posture, cela pose la question de l'objectivité des sources ainsi obtenues et de la légitimité du chercheur – renvoi vers la question éthique autour du sentiment de trahison, réciproque, qu'il peut en surgir.

Ayant été amenée à travailler sur des terrains similaires, situés en Inde toujours, O. Louiset fait aussi part de son expérience et témoigne dans le sens de l'inconscience des risques encourus sur certains terrains. Le risque physique fait aussi partie de la recherche, mais le chercheur n'en a souvent que peu conscience. D'autres risques se font jour. E. Bioteau a pu constater que le discours du chercheur peut avoir des conséquences néfastes quant au devenir des liens sociaux dans l'espace étudié – ce cas n'est pas isolé. L'exigence en retour de la recherche est donc de parvenir, par l'écriture et au cours de différentes prises de paroles (durant et en restitution de la recherche) à limiter ce risque en usant de divers artifices. Doit-on dès lors minimiser les résultats de sa recherche, voire les dissimuler ? P. Bosredon, elle, a pu constater que ses résultats étaient instrumentalisés par des acteurs politiques locaux. Les exemples allant dans le sens de cette réflexion ne manquent pas !

F. Dorso s'appuie sur ces témoignages pour souligner que, dans certains cas, les situations sociales observées peuvent être qualifiées de fragiles : espaces-temps de pratiques éphémères, qui jouent par exemple un rôle de soupape de tensions sociales, politiques ou économiques... Ces formes labiles trouvent une existence possible dans l'ombre, l'opacité ou l'invisibilité. L'observation de ces formes pose problème à deux moments. Au cours de la phase d'observation : elles nécessitent une observation discrète ou participante – avec les

influences qui ont déjà été évoquées sur de telles situations. Lors de la production et de la diffusion de la connaissance scientifique ensuite : le discours scientifique n'est jamais déconnecté du monde, il est parfois même commandité, et la mise en lumière de certaines formes sociales peut mettre en péril leur existence. Au nom de quoi opérera-t-on dès lors ce choix ? Comment définira-t-on une forme comme fragile, et devant donc être protégée ? Cela renvoie finalement à une valorisation implicite de cette forme.

Nous rejoignons ici des débats éthiques : s'ils ne sont pas l'objet de cet atelier, nous ne pouvons toutefois en faire abstraction. Ils questionnent, entre autres, la posture du chercheur face au terrain de sa recherche (par ailleurs développé dans le thème 2). Ils interrogent aussi quant aux finalités envisagées de la recherche engagée.

3) Le terrain, « son » terrain, et les finalités d'une recherche.

Le terrain est l'une des manières de faire de la recherche, mais elle n'est assurément pas la seule, suivant A. Volvey. Celle-ci souligne que le terrain doit cependant être différencié du corpus de documents, prenant ainsi position à l'encontre des définitions précédentes... Peut-être est-ce là une spécificité de la géographie ? Pas seulement si l'on considère le terrain au titre de *fieldwork*, propre à l'ensemble des sciences sociales dans leurs rapports d'enquête à, et sur, l'espace. Pour elle toujours, il y a confusion quand on dit que le terrain sert à l'analyse / l'extraction de données qualitatives (au même titre qu'il le serait des statistiques brutes pour une démarche quantitative ou des archives pour les historiens – ce dernier point fait débat). Il y a bien spécificité autour de la question spatiale : dimension spatiale de la pratique à partir de laquelle est construit un objet à dimension spatial.

Le « mon » terrain pose la question des rapports identitaires du chercheur au terrain construits à travers la dimension spatiale de la pratique. « Mon » terrain, c'est une question d'appropriation et de définition de soi à travers ce qui est approprié. Or l'appropriation repose sur une pratique à dimension spatiale d'une aire instaurée en ressource matérielle et immatérielle de la recherche. Ce sont les significations de cette appropriation que dévoile l'expression « mon » terrain et toutes les stratégies de « défense » du terrain ou de « mise en communauté » de terrains partagés. D'un point de vue épistémologique, cela suppose qu'on considère le terrain non pas seulement comme une ressource matérielle de la recherche (un gisement) mais comme une ressource immatérielle, et qu'on y engage la question de la signification du terrain pour le chercheur.

Mais une question reste posée : à quel niveau d'analyse se situe-t-on lorsque l'on a effectué « son » terrain ? Cette discussion a fait l'objet d'un échange spécifique en fin de première séance. Au travers de ces débats, différentes questions telles que les choix de méthodes et la finalité d'une démarche de terrain ont surgi. Un consensus semble finalement se dégager au travers de ce temps de discussion :

(1) Le terrain est une étape de la recherche et ne doit pas être toute la recherche ; ce qu'A. Volvey évoque en rappelant qu'au travers de nos discussions et des cas abordés / positions individuelles de chercheurs, nous sommes dans le mimétisme, à savoir qu'il y a un problème d'adaptation du terrain au sujet : nous touchons là le paradigme de l'idéal-type ;

(2) Il est nécessaire de se doter de lieux et/ou de situations et/ou de temps de prospection (observation) approfondie qui structureront l'analyse par la suite : les « fenêtres d'observation » évoquées par P. Sintès, les espaces-laboratoires proposés par la géographie sociale ; sur cette dernière idée, J. Rivière rebondit en rappelant l'une des idées fondatrices de la géographie sociale a en partie construit sa conception parfois intuitive du terrain en opposition aux ambitions modélisantes de la géographie quantitative ;

(3) Le terrain et les observations de terrains doivent être restitués à différents publics ; de la même manière, tout ce qui caractérise un terrain d'étude n'est pas observable de la même façon et n'a pas la même valeur aux yeux de l'observateur en fonction de son point de vue, de sa distance face au terrain, de ses objectifs et positionnements théoriques ; *la première séance se clôt sur cette constatation, laquelle appelle à penser les méthodes et les outils que l'on choisit de mobiliser sur les terrains de recherche.*

D. Les écueils ou dangers méthodologiques du terrain.

Ce quatrième point permet d'engager la réflexion aux sujets des méthodes et des outils mobilisés lors du travail de terrain. En arrière-plan des positionnements ici détaillés transparaît de nouveau la question de la posture du chercheur face au(x) terrain(s) de sa recherche, ainsi que de ses attentes et de son rapport à ce(s) dernier(s).

1) Quant à la recherche de l'exhaustivité : une certaine utopie.

Le troisième thème développé dans cette retranscription se conclut sur l'importance de la réflexivité plutôt que la recherche (improbable ?) d'une objectivité. Par l'emploi de la notion de réflexivité, c'est finalement postuler que toute recherche est empreinte d'une certaine subjectivité que, justement, les outils et les méthodes mobilisés doivent permettre de contourner. (Cela n'est possible que s'il y a préalablement prise de conscience de sa propre subjectivité du chercheur et des efforts pour s'en détacher bien entendu).

Différentes remarques des uns et des autres conduisent en effet à penser que le travail de recherche vise à une compréhension et à une explicitation les plus précises possibles de l'objet étudié. C'est un fait : meilleure sera la connaissance du terrain, plus riche et plus détaillée sera la restitution. (Encore que l'écriture génère ses propres règles et impose des limites qui bien souvent ne permettent pas l'annonce des détails les plus fins dans leur ensemble).

Ces remarques replacent le chercheur géographe (et non seulement) dans une position extérieure au terrain de ses recherches, avec laquelle il doit composer. Il doit se doter des outils nécessaires à une lecture la plus exhaustive possible des caractéristiques du terrain d'étude. Mais il y a dans ces termes une certaine forme d'utopie : il s'agit là de la question de la quête d'exhaustivité soutenue dans l'approche vidalienne du terrain, suivant l'explication d'A. Volvey. Dans cette optique, qui a profondément marqué la géographie française, mais dont l'ethnologie ou l'anthropologie ne sont finalement que peu éloignées, l'objectif est d'obtenir une couverture exhaustive de l'objet de recherche. C. Le Bodic fait alors que pour un certain courant de la psychologie inspiré des théories lacaniennes le Réel est inatteignable. Cette psychologie constate qu'il y aura toujours du manque dans une enquête : le tout étant alors de parvenir à saisir à partir de quand et comment intervient ce manque.

A diverses reprises, dans ses prises de parole, O. Louiset souligne que derrière le terrain il y a un côté « objectivation » : comme si l'expérimentation du géographe devait se faire par le terrain et par celui-ci seulement. Plus encore, c'est comme si le terrain devait répondre à l'ensemble des questions du(des) chercheur(s). C'est là l'illusion de réalisme du géographe, à laquelle il faut selon elle à tout prix remédier : on attend beaucoup du terrain, dans un rapport « théorie sur empirisme » qui est surfait et qui, de toute évidence, demande à être nuancé si ce n'est même supprimé au profit d'une définition associant, dans un même contexte réflexif, positionnements théoriques et vérifications.

2) « Limiter spatialement le terrain » : le terrain entendu comme objet ou espace d'étude...

L'illusion de réalisme du géographe – qui peut être étendue à d'autres approches ou courants scientifiques – questionne de la sorte les méthodes et outils mobilisés dans l'approche du terrain (ce qui sera traité par la suite) ainsi que la définition du terrain lui-même. Cette question de la définition, qui recouvre celle des délimitations, rejoint une difficulté soulevée dès le départ (intervention de P. Sintès), au sujet de la nécessité de trouver un cadre sémantique commun : un même vocabulaire, faire référence à de mêmes concepts (ou du moins de disposer des mêmes définitions quant à ces concepts). L'une de ces disparités entre participants concerne les échelles. Toutes et tous ne considèrent pas le terrain de leurs recherches suivant de mêmes dimensions spatiales : échelles micro-, méso- ou macro- ?

Une diversité d'expériences et de points de vue (entre participants) : enrichissement des débats et impossible vocabulaire commun ?

Le terrain d'étude va du quartier (C. Le Bodic) à l'appui sur différents quartiers de ville pour comparaisons d'expériences (L. Bouifrou ; F. Dorso) ou dans une perspective de compréhension d'un phénomène élargi à l'appui de cas singuliers (F. Tahraoui ; M.B. Guérin) ; pour d'autres, il repose sur un panel de lieux ou d'ensembles urbains distants dans l'espace régional ou étatique (J. Rivière ; M/ Petite, P. Sintès) ; quelques-uns optent pour un choix régional, ou disons leurs propres découpages territoriaux sur lesquels faire reposer l'observation (C. Duhoux Gendrot, L. Desjouhanet) ; d'autres pour des comparaisons internationales (P. Bosredon) ; enfin, dans le cas de B. Chaudet, le chercheur opte pour une comparaison internationale entre des terrains aux dimensions différentes : le choix d'une impossible comparaison ? – la liste dressée n'est pas exhaustive, mais elle montre une forte diversité.

Cette diversité se retrouve à la lecture des différentes expériences et des différentes définitions sous-jacentes du terrain. Le terrain ne s'inscrit pas pour tous dans le même espace ; il ne revêt pas non plus les mêmes significations, ce qui renvoie ici à la question des regards portés sur le terrain. L'un des questionnements centraux sur la question est celui de l'intérêt (nécessité entendue *a priori* ?) de fixer des limites au terrain.

Les discussions entre participants à l'atelier ont fréquemment posé le problème de la dimension spatiale du terrain. Les limites spatiales du terrain : un caractère prégnant ?

Ces éléments rejoignent les propos de L. Desjouhanet lorsqu'elle évoque « le terrain de l'infini » et pose la question de où et quand commence la recherche de terrain, mais aussi et surtout, à quel moment et où doit-elle s'achever. Elle admet les limites de sa démarche au regard de la définition d'un terrain aux dimensions arrêtées. Mais elle cherche quelque chose d'original que sa méthode lui semblait apporter. Au travers de sa démarche (méthode) systémique, elle entend révéler les articulations les plus fines soient-elles entre pratique de cueillette, commercialisation et, finalement, développement économique et social local par le biais de la constitution de réseaux : comment des peuplades si reculées soient-elles participent à une logique commerciale régionale, voire même mondiale, en tant que maillons de base de la chaîne conduisant à la production de médicaments à base de plantes.

Il ressort des différents échanges tenus à ce moment que, à défaut de limiter le terrain de ses recherches, elle court le risque de ne pas pouvoir stopper cette démarche systémique : il y aura toujours à voir plus loin – et autant d'informations susceptibles de renseigner la thèse.

Son cas n'est pas isolé ! Toutes et tous avons été amenés à opérer des choix et à limiter volontairement les terrains de nos recherches : dans l'espace ou sous d'autres aspects !

Le témoignage de C. Le Bodic au sujet de la méthode clinique en psychologie souligne combien un « panel » d'écrits ou de cas cliniques peut s'apparenter à un terrain d'étude. Le terrain de ses recherches a une assise spatiale de par les référents spatiaux qui transparaissent dans le texte ou par la parole ; il n'est pas pour autant délimité au titre de lieu.

Rendant compte de son expérience, A. Rouger intervient en faisant part de sa difficulté personnelle à limiter son terrain. Elle explicite une situation dans laquelle on part d'une problématique qui va être par la suite transformée par les pratiques de terrain. Il y a derrière cela l'idée d'une réadaptation permanente. Dans son cas, c'est d'abord l'échelle de la comparaison qui a été amenée à évoluer. A mesure que sa problématique s'éloignait de questionnements relatifs au territoire régional, le fait de comparer des régions lui est apparu comme moins pertinent. Elle a alors été amenée à redéfinir ses terrains, choisissant de comparer trois quotidiens régionaux – passant ainsi d'une comparaison entre des territoires à une comparaison entre des « objets à dimension spatiale ». C'est la question de l'adaptation du terrain de la recherche aux objectifs de recherche qui fait ici débat.

Se pose dès lors un questionnement de fond qui, lui aussi, renvoie à des débats d'ores et déjà détaillés dans les thèmes précédents : l'existence d'un terrain de thèse / recherche est-il conditionné par les délimitations géographiques que le chercheur est en mesure de justifier ? L. Bouifrou témoigne à ce moment de son expérience dans les *slums* indiens. Selon elle, il existe un réflexe de géographe suivant lequel terrain égal espace. En prolongement de sa réflexion, le réflexe du géographe serait d'entendre et de comprendre la notion de terrain comme un espace : lieu ou territoire de recherche spatialement défini.

Le terrain de la recherche n'est ni un infini, ni un cadre spatial borné. Un espace d'étude.

Derrière la quête de limites, n'y a-t-il pas l'envie d'atteindre un terrain idéal, auquel se superpose l'objet d'étude ? Dans ce sens, objet et terrain seraient confondus. Ceci qui justifie la réaction (problème posé par) de M. Cauhope lorsqu'elle demande pourquoi le terrain est quasi systématiquement défini en géographie par des limites spatiales alors qu'il s'agirait plus dans son cas d'un champ d'observation non délimité mais au sein duquel elle questionne différents objets et poursuit une même problématique (en l'occurrence les conséquences de l'explosion de l'usine AZF de Toulouse sur l'organisation de la ville et les représentations des habitants). L'expérience de P. Sintès rejoint ce témoignage : pour lui le terrain ne suppose pas de limites. Son objet de recherche, des parcours migratoires, suppose un cadre spatial mais pas un terrain entendu au sens territorial du terme, c'est-à-dire borné, circonscrit dans un espace donné.

Les divers échanges consécutifs à ces témoignages ramènent au sujet de la contrainte académique : le terrain de la thèse serait un terrain auquel on impose des limites ! Il diffère en ce sens du terrain de la recherche en général. Cette contrainte d'un terrain borné (tout du moins présenté comme tel dans une restitution académique) renvoie de nouveau à la posture vidalienne.

Admettre des limites floues du terrain : des caractères sociaux, culturels, autant que spatiaux.

Dans la démarche de travail de terrain, le terrain n'a pour limites que celles que l'on

veut bien lui fixer – en tant que chercheur devant se doter d'un cadre d'observation s'entend. O. Louiset intervient dans ce sens, disant qu'il faut prendre garde à la volonté de toujours délimiter un terrain. C'est selon elle un « tic » de géographe dont il faut tenter de se dégager. On peut admettre des limites floues, peu définies. Le tout est de savoir ce qui fait l'originalité du terrain (entendue au sens de caractéristiques et non pas au titre de cas singulier).

La limite du terrain est aussi et surtout fonction du sujet et de l'objet d'étude. Dans le cas développé par P. Bosredon, l'objet d'étude est la ville dont le centre ancien est classé patrimoine de l'humanité. Le terrain s'est donc naturellement limité aux aires urbaines : d'Harar dans un premier temps et d'Alep dans un second temps. Mais il peut bien sûr s'élargir ou englober des groupes sociaux non spatialisés si le sujet le réclame. Le tout est de pouvoir justifier ce qui constitue le terrain spécifique d'une recherche. P. Bosredon fait par la suite remarquer que sans limites il n'est pas de terrain mais que, si ces limites ne sont pas perceptibles en tant que telles (ou sont labiles), elles restent celles définies par le chercheur.

D'après l'exemple donné par C. Le Bodic le terrain est imposé, de même que la problématique si l'on entend par terrain l'origine spatiale de son objet d'étude : des plaintes d'habitants. Néanmoins, il fait le choix de ne pas prescrire de limites spatiales et entend le terrain comme le tissu relationnel des habitants du quartier. Il aborde ce terrain par les pratiques des habitants du quartier de Saint-Hélier de Rennes, via les plaintes déposées. Par le « terrain » il essaie ainsi de donner une consistance dynamique et en perpétuel changement à ce qui au départ n'en avait pas : une unité de lieu et de contraintes. Le rapport à l'espace n'est pas ici un objectif de recherche, mais il permet de mieux expliciter une situation qui renvoie à des représentations, à des discours et, au fond, à des référents socio-culturels et à l'intime. En somme, à des construits susceptibles de modifications relatifs à des situations elles-mêmes changeantes.

Si l'on reprend le texte de C. Duhoux Gendrot, celle-ci dresse le bilan d'une expérience pratique par laquelle le terrain de ses recherches exclut tout appui sur des découpages territoriaux administratifs : il est en revanche un agrégat de territoires vécus par les habitants. Allant plus loin, d'après les témoignages de P. Bosredon et de L. Desjouhanet (encore une fois, liste non exhaustive, précisons-le), le terrain révèle bien plus des limites culturelles et/ou sociales, voire linguistiques, qu'un cadre spatial borné. Parfois, il associe les deux, comme dans les cas de *slums* travaillés par L. Bouifrou et O. Louiset. Dès lors nous pouvons affirmer que la dimension spatiale est l'une des dimensions du terrain, mais elle n'est pas la seule (rejoignant sous une autre forme ce qui a déjà été évoqué préalablement).

L'idéal restant à mettre en œuvre est de se doter des outils nécessaires pour appréhender les spécificités du terrain sous toutes leurs formes : considérer les dimensions physiques du terrain, les temps de recherche possibles (entre proche et lointain...), les diversités socio-culturelles et socio-spatiales qui caractérisent certains terrains d'étude, prendre en compte et s'affranchir aussi des rapports d'altérité entre individus d'une part, entre chercheur et individus contactés ou côtoyés sur le terrain d'autre part.

3) A chaque terrain des outils spécifiques... adaptations aux contraintes.

Ce point de la réflexion s'appuie sur une comparaison (indirecte) entre outils (et postures) des géographes et ceux d'autres approches scientifiques de l'espace. La pluridisciplinarité constatée au sein de l'atelier laissait en effet entrevoir la possibilité de mettre à jour des différences. Le grand nombre de géographes présent (majorité) a aussi permis de penser à un éventuel débat sur les outils spécifiques à la géographie.

Les discussions ont plus ou moins abordé ces sujets, au travers des témoignages d'expériences des uns et des autres. Mais c'est là une critique que nous pouvons adresser au mode d'organisation, au manque de temps et, finalement, à l'évolution du débat : nous avons peu traité ce sujet, et pas de manière directe. Nous essayons de reconstruire quelques-uns des temps durant lesquels le rapport aux outils a pu être discuté. Nous adjoignons aussi les notes préparatoires des organisateurs sur le sujet. C'est assurément un point qui devra être prolongé par la suite.

Nous pouvons considérer que les débats à ce sujet s'ouvrent par la prise de parole de M-B. Guérin. Elle a eu recours à (appui sur) des enquêtes sociales lors du travail préparatoire à l'approche de son terrain (ici le terrain entendu comme espace à l'échelle de quartiers et de logements et comme panel d'habitants). Se posent alors différentes questions / contraintes à élucider, qui limitent l'exploitation de ces ressources : qui a été interrogé, où et à quel moment, quel a été l'échantillonnage réel ? Toutes ces questions resteront sans réponses, pour les raisons évoquées précédemment. Au travers de son expérience, il semble en fait s'agir de répondre à la question : le terrain « impose »-t-il un outil particulier ?

Toujours au sujet de l'enquête écrite, L. Bouifrou s'interroge quant à elle sur les limites liées aux modifications des questionnaires. Son expérience est différente : elle, a fait le choix d'une implication (observation participante) dans un terrain au préalable lointain mais devenu familier avec le temps. Dans le cas de M-B Guérin, le questionnaire ayant été mené sur deux ans, il a fallu adapter les questions (certaines sont devenues obsolètes), il a fallu contourner les limites constatées du premier questionnaire (compléter l'information, la recentrer ou mieux la détailler) et, surtout, parce que diffusé dans le cadre d'un cours, tenir compte des remarques et de la progression des étudiants. Elle reconnaît les limites de cette pratique, mais en souligne les avantages. Parmi ces avantages (principalement), celle-ci évoque la garantie d'une distance pour le chercheur – qui n'est pas enquêteur – et ainsi un gage d'intimité pour les entretiens futurs : les personnes interviewées n'auront pas le sentiment d'être questionnées à deux reprises et de deux façons distinctes par la même personne (et surtout l'enquête écrite reste anonyme). Ces deux témoignages révèlent qu'on ne peut pas omettre le poids de l'objet géographique étudié sur le choix des outils à mettre en œuvre ; celui-ci se révèle plus prégnant que les influences (réelles ou supposées) du terrain.

On touche donc ici aussi à la personnalité, voire à la sensibilité du chercheur, qui se trouve dans l'obligation d'effectuer des choix ; ces choix peuvent être imposés par la nature de l'objet étudié, mais ils sont aussi, bien souvent, liés aux expériences intimes du chercheur. L'intervention de C. Bordas argue dans ce sens lorsqu'elle évoque les problèmes de légitimation sociale : de quel droit pratiquer un terrain de telle ou telle manière ? M. Petite rappelle que l'on est (chercheurs) parfois tentés de considérer l'entretien ou les questionnaires comme étant les seuls moyens de tirer de la « substance » du terrain. Or, c'est négliger d'autres sources d'informations, toutes aussi riches, mais moins formellement collectées, que sont les discussions informelles, l'observation de pratiques... Ces questionnements rejoignent la problématique de l'éthique du chercheur face à son terrain.

D'autres temps de discussion ont permis d'aborder la question de l'oralité. Ainsi P. Bosredon rappelle que sur le terrain qu'elle a choisi elle a pu constater des limites liées aux discours, comme celle de la langue et de l'interprétariat. Elle a été confrontée à de multiples contraintes liées à l'« étrangeté » du terrain choisi : position du chercheur intimidante pour l'enquêté, position de l'étrangère provenant d'un pays riche et développé face à des interlocuteurs issus d'un pays plus pauvre (presque tous en attente d'un « légitime » retour impossible à contenter), barrière de la langue, décalages culturels énormes entraînant parfois malentendus ou mauvaise analyse des données récoltées.

Dans le contexte de son travail de thèse portant à la fois sur la Roumanie et sur la Hongrie, E. Bioteau a été confronté à deux problèmes majeurs. Le premier concerne la compréhension, par la nécessité de disposer d'un langage commun avec les individus rencontrés. Son apprentissage de la langue roumaine lui permet de converser sans difficultés aucunes avec les citoyens roumains et avec quelques locuteurs de langue roumaine en Hongrie. En revanche, avec la majorité des citoyens hongrois, faute de difficultés d'apprentissage de la langue hongroise, les entretiens n'ont pu se dérouler qu'en anglais – le tout avec des personnes pour lesquelles cette langue reste une langue étrangère. L'intensité des échanges et la profondeur des réponses aux questions s'en trouvent affectés. Comment dès lors construire une réflexion comparative alors que les discours ne peuvent pas être considérés comme étant également formulés et collectés ?

Autre problème, celui de l'accessibilité des terrains hongrois, qui rejoint la posture et l'intimité du chercheur. Pouvant arguer d'une bonne connaissance de la Roumanie, ayant l'opportunité d'entrer en contact avec l'ensemble des habitants en Roumanie et de consulter tous documents et ouvrages dans ce pays, E. Bioteau doit se doter d'une grille de lecture – et opérer une mise à distance, ou un « dépaysement » suivant son propos – qui permette de considérer également les différents lieux et populations étudiés. Son vécu personnel risque aussi de l'influencer (vie familiale et sociale en Roumanie, absence de tels liens intimes en Hongrie). La réponse méthodologique apportée à ces problèmes lors du travail de terrain doit à ce moment être dissociée du rendu de la recherche par l'écrit : opérer de nouveau une certaine mise à distance, tout en acceptant et en témoignant de cette différence de statuts (d'un point de vue perceptif personnel) entre les terrains d'étude.

Cela rejoint ce qu'indique L. Bouifrou suivant laquelle la posture du chercheur sur le terrain de ses recherches est aussi le résultat de son immersion et des contraintes qui y sont associées. Elle évoque par exemple le poids de l'interprète et l'incidence de la traduction du discours : à la fois du chercheur mais aussi des personnes interrogées. Dans le cas soulevé par E. Bioteau, pose aussi la question des origines du chercheur. Dans son cas, la difficulté soulevée est celle de travailler en tant que français sur la frontière entre Roumanie et Hongrie, qui renvoie à l'historique des Traités de Versailles et Trianon, et à la perte de la Transylvanie par la Hongrie sous l'influence notoire de géographes français (Emmanuel De Martonne) ; à de nombreuses reprises, des interlocuteurs rappellent cette question de l'origine du chercheur et appuient leur discours sur ce fait. Les exemples allant dans ce sens sont multiples ; ils ne mettent pas toujours en cause la citoyenneté mais aussi les différences culturelles ou sociales, physiques ou psychologiques.

Cette question a également été abordée lors des échanges informels – temps de pause – où la question de la place du chercheur sur le terrain et sa légitimité ont surgies.

Différents questionnements (non répondus au cours des échanges) peuvent être dès lors soumis à votre lecture ; ils concernent, de près ou de loin, le rapport à l'oralité et le statut du discours et du langage dans la recherche de terrain. Au travers de cette réflexion en cours, c'est la question du « kit de terrain », à savoir des outils et méthodes dont dispose le chercheur qui se pose ici – précisons que au kit de terrain doivent être associés d'autres outils, jusqu'à l'équipement personnel du chercheur : ce point sera discuté dans le cinquième thème.

Comment considérer les écrits préexistants et la connaissance de la langue ?

L'exemple des « diaires » rédaction quotidienne des notes des missionnaires chrétiens reflétant la vie de la paroisse, les événements politiques rejoint celui des écrits des

colonisateurs et leurs journaux et archives, ainsi que la réalisation des premiers dictionnaires bilingues. Les premières recherches anthropologiques et sociologiques, de même que les premiers travaux de géographie sur les milieux « exotiques » se sont appuyés sur ces écrits.

Dans le cas soulevé par C. Le Bodic, la question n'est pas tant de connaître, vérifier la véracité des plaintes déposées, il n'est pas juge, mais d'analyser ce que leurs propos soulèvent. Comment les sciences sociales, aujourd'hui, mettent-elles en valeur ces ressources ? A travers ce court bilan, c'est aussi la question du passage de la bibliothèque et des écrits (ouvrages, presse...) aux pratiques de terrain (usage d'un interprète) qui est posée.

Par ailleurs, en l'absence d'écrits comment retransmettre les traditions orales, d'autant qu'elles comptent toujours une part de vérité, une part laissée à l'appréciation du conteur ? Le poids de l'interprète, de l'informateur a de la sorte un rôle décisif. Comment aborder un terrain inconnu dont on ne connaît pas la langue ? Tous les renseignements divers, l'explication des choses observées sont-ils possibles sans une bonne connaissance des coutumes et d'un peuple ?

Enfin, la question du recours et de la valorisation des nouvelles technologies – et usage de l'Internet – se pose. Quelles sont leurs limites en terme de validité de la recherche ? Comment influencent-elles le rapport au terrain ? Elles offrent une meilleure accessibilité au terrain, une possibilité de suivi, malgré la distance (notamment en ce qui concerne des terrains lointains ou difficilement praticables). Ces ressources ajoutent une strate informative, qui doit toutefois être considérée avec précautions quant aux origines des documents et à leurs portées politiques et sociales.

E. Rendus et représentations du terrain.

A travers le problème du rendu du terrain, il faut comprendre l'idée d'une construction permanente. Le chercheur doit se doter d'un « kit de terrain », à savoir, autant des outils et méthodes mobilisés du point de vue scientifique (développé dans le quatrième thème de cette retranscription) que d'outils plus personnels, permettant adaptation au(x) terrain(s) et restitution des informations.

1) Les carnets de bords, l'usage du croquis, l'itinéraire photo. Autant de ressources mobilisables dans le rendu.

Pour L. Bouifrou, la volonté de respecter une certaine neutralité et l'intimité des personnes rencontrées, plus le fait d'opérer « masquée », contraint le chercheur à s'appuyer sur des approximations. Le travail de restitution (thèse) en souffre mais l'information est plus aisément collectée sans recourir à des découpages forcés. Dans son cas, des outils sont mobilisables comme les carnets, qu'elle s'efforce de compléter de ses observations quotidiennes, dès lors qu'elle en a l'occasion (d'après son expérience : lorsqu'elle peut s'isoler).

Rapidement toutefois, la discussion aborde la question du rendu du terrain au travers de la photographie. En-dehors de ses carnets, L. Bouifrou a aussi eu recours à la photographie, au travers d'une expérience singulière : confier des appareils photographiques à des enfants du *slum* afin qu'ils matérialisent eux-mêmes les lieux sensibles de leur espace de vie. Les enfants dressent de la sorte un témoignage personnel – et assurément plus proche du terrain que celui du géographe / enquêteur – de leurs lieux de vie. Cette expérience a au départ été hasardeuse. Elle est la suite d'une conjecture (la volonté des enfants d'utiliser l'appareil photo) et de limites (temporelles et relationnelles) constatées par la chercheuse. Ce procédé

s'est avéré pertinent au final.

Cette initiative rejoint des démarches telles que la cartographie mentale, dans la mesure où les représentations de l'espace sont rendues de manière directe par les habitants, les personnes pratiquant ce(s) lieu(x) dans leurs activités quotidiennes. B. Chaudet fait part de son expérience à travers l'usage de la photographie qui est à la fois un témoignage et un résumé d'une situation problématique.

L'usage de la photographie revêt des limites (sociales, scientifiques) qu'il faut contourner : certaines personnes refusent d'apparaître sur la photographie tandis que d'autres le réclament, enfin le chercheur peut être à l'initiative de la prise de vue afin de révéler un contexte (F. Tahraoui, L. Bouifrou). De même manière, le scientifique prenant une photographie opère d'emblée une sélection. Quelle est alors la valeur de la photographie ? A. Volvey énonce que, de son point de vue, la photo relève du discours au même titre que le texte, la carte ou tout autre document qui rend compte d'une situation. C'est-à-dire qu'elle fait récit, en particulier quand produite en série à travers des dispositifs, ou quand montrées via des assemblages. Une bonne photographie résume et en dit souvent plus long qu'un texte. De même, la carte mentale ou tout autre procédé qui illustre d'un vécu et de représentations de l'espace est utile à la restitution géographique autant qu'ils construisent l'analyse et les interprétations du chercheur durant et suite à sa pratique de terrain. F. Tahraoui argumente dans ce sens. Elle a eu recours à la cartographie mentale dans le cadre d'une recherche sur un quartier illicite d'Oran, bâti à flanc de montagne (où l'habitat épouse les formes du relief et se caractérise par l'anarchie des implantations des habitations et le peu de routes carrossables). Elle s'est adressée aux classes de 4^{ème} année d'enseignement moyen, dans un lycée du quartier, afin d'appréhender les représentations de ce même quartier. La question posée fut la suivante : « dessinez votre quartier, indiquez d'une croix votre maison ». Les réponses, sous formes de croquis, ont été riches de sens pour cette recherche et son aboutissement dans la mesure où ces adolescents ont restitué avec une grande finesse la configuration des lieux et ont voulu montrer à travers leurs dessins les difficultés de se mouvoir dans un labyrinthe de pistes et d'impasses qui ne s'apparente nullement à un quartier urbain. Les dessins reflètent de la sorte un profond malaise et un sentiment d'exclusion d'une ville à laquelle ces adolescents s'identifient et à laquelle ils restent profondément attachés.

Tous les chercheurs n'ont pas recours de même manière à ces outils. On peut par ailleurs être attaché à la photo plus qu'à un autre outil de restitution du terrain. Il y a dès lors une part sensible du chercheur qui transpire de la photographie. On dépasse le seul cadre de la recherche pour entrer dans l'intime. Il y a un rapport d'intériorité / extériorité dans la photographie, qui peut être considéré (en partie) comme similaire aux habitudes prises sur le terrain (rituels ou autres formes de constantes). Il y a dans la photo un côté métaphorique : c'est un prolongement de soi sur le terrain. C'est dire « j'y étais », peut être aussi, « j'y retournerai ».

De même manière, on ne peut pas détacher recherche et sensibilité personnelle du chercheur... Au travers des témoignages précédents (L. Bouifrou, B. Chaudet), le recours à l'outil photographique relève d'une posture autant intime que scientifique ; cela questionne le rapport du chercheur au terrain de ses recherches, ainsi que son rôle à l'interrogation de ce qui construit le terrain d'étude. O. Louiset souligne la responsabilité personnelle du chercheur qui est d'interroger ces différents regards (le sien : celui du chercheur au sens général sur « son » terrain, mais aussi ceux des personnes qui pratiquent le terrain de la recherche, avec une plus ou moins grande intensité / périodicité – dans l'exemple indien qu'elle donne, les chercheurs indiens, extérieurs au terrain de *slum*, ont un regard autre que celui du chercheur étranger et que celui des habitants – il faut pouvoir en tenir compte). Via la photographie, et ce n'est pas un hasard, quelque chose va frapper le regard plus qu'une autre chose. On en revient, une fois

de plus au regard, à l'intimité, de la personne qui prend le cliché. Il ne faut pas en faire abstraction, mais simplement le savoir.

Ajoutons dans cette optique que la photographie peut aussi servir (entre autres formes) à de l'auto mise en scène des interviewés. F. Tahraoui laisse les personnes interviewées choisir le lieu et l'attitude qu'elles souhaitent afficher sur la photographie. J. Rivière estime que c'est là une autre forme plus participative d'approche de la photographie qui permet de saisir au mieux (sans le filtre du chercheur) les perceptions et représentations des acteurs sociaux. Toutes les photos ne doivent pas être considérées sous le seul angle de l'intime, de même que tous textes et toutes expériences de terrains.

La discussion et la réflexion autour de l'usage de la photographie ont pris le pas sur d'autres modes de représentation du terrain. Au final à travers ce débat sur la photographie et les divers modes de représentation du terrain, c'est la question de la restitution de l'information de terrain et de la rédaction du compte-rendu de recherche (thèse ou autre) qui se profilent ici. Il faut toujours donner les moyens de savoir comment on a produit une information : car le terrain est un lieu de coproduction entre le chercheur et ce qu'il observe (influence réciproque, production réciproque elle aussi). On en vient ainsi à questionner l'écriture et ses formes. Cela renvoie aussi et surtout à des questions éthiques : que dit-on ou pas, que montre-t-on ou pas, quelle sélection opérons-nous et pour quelles raisons objectives ou subjectives ? Une fois de plus on en revient à la réflexivité.

2) Retransmettre son vécu et son implication sur le terrain : une nécessaire introspection ? Où l'on aborde la question des rituels de terrain...

Le sujet, ou thème, des rituels de terrain émerge au cours de discussions informelles au départ. Toutes et tous adoptons certaines postures au contact du terrain de nos recherches. Mais les rituels sont autres. Ils questionnent directement l'implication du chercheur dans la mesure où celui-ci se dote, au travers des rituels, d'un langage (ou code) personnel grâce auquel il se met en position de recherche. Pour A. Volvey, les rituels relèvent autant de l'habillement, de la collection d'objets ou de leur utilisation que du recours à des outils spécifiques, voire de postures...

On peut ainsi répondre à la contrainte du terrain (la violence ressentie ou mise en danger de soi) par le recours à une tenue vestimentaire « obligée ». Mais ce n'est qu'un exemple des possibles. C. Le Bodic fait alors part de son vécu personnel et de ses propres rituels de terrain. Il a été un temps donné hébergé avec des patients psychotiques, au sein d'un pavillon distant de l'hôpital psychiatrique dans lequel il menait ses observations / entretiens de recherche. Deux éléments font jour suite à son témoignage. Le premier est qu'il se refuse à exploiter les observations effectuées au sein du pavillon pour un usage scientifique (en s'appuyant sur celles-ci dans le cadre de ses entretiens ou pour comparaison avec ses observations). Il ne fera pas non plus passer d'entretiens à ses colocataires, même si ceux-ci seraient *a priori* intéressants du point de vue de la recherche.

Cette réticence personnelle rejoint un positionnement éthique, mais C. Le Bodic dit qu'il ne peut pas faire totalement abstraction de ce vécu pour son travail et, aujourd'hui encore, dans sa vie quotidienne. L'expérience personnelle a des incidences sur la manière dont il procède, sur son regard actuel. L'autre élément essentiel de ce témoignage repose sur le rituel de terrain associé à ces recherches. Systématiquement lorsqu'il se rendait à l'hôpital, et actuellement toujours, C. Le Bodic se rase totalement (chevelure et barbe). Cette procédure renvoie au milieu hospitalier mais non seulement. C'est aussi une démarche personnelle, qu'il n'explique pas.

Enfin C. Le Bodic revient sur un troisième élément original : la question du vouvoiement restant très discutée en psychologie. Il ne s'agit pas de forcer la patient au vouvoiement absolu des professionnels de l'institution, mais de mesurer ce qu'il engage dans la relation. De la même manière, il se peut que le psychologue tutoie les patients. Ce tutoiement sera alors à replacer dans le contexte de la rencontre. Il faudra, de la même manière que s'il s'agissait d'un vouvoiement, être rigoureux quant à d'éventuels changements de sens de ces tutoiement ou vouvoiement. En d'autres termes, vouvoyer ou tutoyer ne disent *a priori* rien de la distance. Celle-ci ne se mesure que dans la relation et n'est jamais figée.

Un débat de quelques minutes fait suite quant à cette distance voulue (physique mais aussi psychique) entre le pavillon de résidence thérapeutique et l'hôpital. Les raisons du choix de résidence sont vite éludées : l'hôpital l'a proposé, C. Le Bodic a accepté, tant pour l'aspect pratique que pour la découverte qui s'en suit. Mais l'hôpital reste alors un lieu fermé, d'enquête au quotidien mais pas habité.

La question des rituels a finalement été peu développée. Touchant l'intime, elle est un thème difficile à discuter au sein d'une assemblée. Toutes et tous n'ont pas non plus recours à de tels procédés, d'autres n'ont pas forcément conscience de ritualiser leur rapport au terrain. Toutefois au travers de l'expérience personnelle sur laquelle s'appuie ce développement (témoignage de C. Le Bodic) on peut constater, par l'introspection du chercheur, que les choix méthodologiques ou de restitution liés au travail de terrain ne peuvent jamais totalement être détachés de la personnalité du chercheur. Ils peuvent renvoyer à des événements et à leur lecture consciente ou inconsciente. Ils ramènent de nouveau à l'identité (intimité) de l'individu mis en situation de recherche : observateur et analyste de situations... Quelques termes ont été employés par les participants, qui rejoignent ce rapport sentimental au terrain, et que nous listons ici pêle-mêle : avoir l'impression d'être un voyeur, mise en danger, dépassement de soi, trahison (face aux personnes rencontrées), injonction à s'exprimer, indiscretions, probables dissimulations... Cette terminologie est forte : elle témoigne d'une difficulté certaine du chercheur, entre sa posture individuelle et sa posture scientifique.

Ne pas mythifier ni mystifier le terrain.

Ce dernier point rejoint les deux entrées précédemment traitées dans le thème des rendus et des représentations du terrain. Il a plus ou moins intensément été travaillé lors des précédents thèmes. Pour A. Volvey, il est essentiel de ne pas mythifier le terrain en pensant que toute la thèse « est là ». « *On attend beaucoup du terrain* », parfois avec une certaine illusion du géographe sur son terrain, qui serait les pieds dans la boue, comme s'il s'agissait, au travers de la pratique de terrain, d'opérer une forme d'initiation ou de parcours initiatique. On rejoint d'ailleurs sur ce point la question de l'excursion de géographie, mise en place par l'Association des Géographes Français durant la première moitié du XXe siècle, et toujours plus ou moins pratiquée en marges des rassemblements de géographes (se rappeler la visite de Rennes suite à la tenue des ateliers).

Il y a ici un effet de mimétisme certain entre le terrain (et sa pratique) et l'exploitation des acquis par la lecture : il faudrait, de la sorte, que le terrain nous apprenne autant que les consultations d'ouvrages ont appris ; il faudrait, aussi, que le temps du terrain balance celui des lectures, donnant ainsi l'impression (illusion ?) de produire pour la recherche autant que la recherche (consultée via les lectures ou autres) nous a formés.

Considérons en-dehors de ces remarques que le travail d'extraction et d'élaboration est aussi important que le travail d'écriture. Ce dernier travail implique un autre engagement et suppose que l'on trouve sa propre écriture... de même que l'on quête sur le terrain ses propres

pratiques et que l'on applique ses propres choix méthodologiques. L'étape d'écriture est aussi essentielle que celle du terrain, sinon plus. Elle revêt une finalité d'autant plus importante que ce que l'on retiendra au final de l'étape de travail « sur le » terrain sera l'écriture ! A. Volvey souligne notamment que les anglo-saxons pensent depuis quelques années déjà les politiques du terrain (au sens de « *politics of the field* » : les rapports de domination manifesté par la pratique de terrain et qui utilisent la pratique pour se reproduire) au travers de l'écriture (ou de son compte-rendu écrit, diffusable).

Une question peu abordée peut être ici traitée : celle du rapport d'altérité. L'altérité est une condition essentielle du travail de terrain, dans la mesure où celui-ci confronte le chercheur à d'autres individus, méconnus, et dont il lui faut pourtant trouver les moyens de se rapprocher. Mais l'altérité réside aussi dans les choix de diffusion / restitution des résultats de la recherche. Par l'écriture de la thèse (si l'on considère de nouveau la seule recherche de thèse, et le terrain que nous pouvons lui associer) ou par toute autre forme de retour de l'information collectée, analysée et interprétée, le chercheur se met lui-même en jeu. Cette confrontation est permanente : face à ses pairs, face aux personnes enquêtées ou côtoyées, face aux normes sociales en vigueur (ici ou là-bas !).

Finalement, évoquer l'altérité revient à énoncer une problématique de fond qui concerne l'attitude du chercheur (plus que sa posture) : le débat devient dès lors éthique autant qu'axé sur le terrain. L'objectif de l'un des trois ateliers de cette Ecole d'Été est justement de faire émerger une réflexion sur les questions éthiques. Par l'altérité, nous renvoyons le lecteur à la consultation de la retranscription de cet atelier.

Mais parler d'altérité, c'est aussi penser le statut que l'on accorde aux individus rencontrés. Les sciences sociales évoquent régulièrement l'acteur au travers de leurs écrits... N'en disons pas plus, vous comprendrez que nous vous suggérons un retour sur le troisième atelier mis en place durant ces deux journées, lequel revient sur le statut de l'acteur dans les sciences sociales.

F. Remarques complémentaires.

Remarque formulée par F. Dorso en annexe des discussions sur la synthèse.

La prise en compte de la légitimité biographique du terrain est importante. Jean Rémy souligne l'intérêt de procéder à une maïeutique dans la construction d'une démarche de recherche sociologique (Rémy, 1998), et S. Ostrowetsky a dirigé un ouvrage, « Sociologues en ville » (1996), dans lequel des auteurs reconnus écrivent une « ego histoire » de leurs objets de recherche et de leurs terrains.

Pour autant, cette démarche introspective co-habite avec des critères matériels, comme les possibilités de financements, ou la proposition de sujets de thèse déjà énoncés par les laboratoires. Bien sûr, on est encore « choisi », de la sorte. En fait, on ne peut échapper à une part de déterminisme, et il est toujours possible de remonter le fil des événements, des choix, des tournants...

En faisant cela, cependant, on centre peu à peu la légitimité biographique sur des problématiques de l'intime, et les discussions montraient par moment une tendance à rendre les choses pathologiques : telle difficulté rencontrée sur le terrain renvoie finalement à telle difficulté psychologique personnelle. Cette orientation de la discussion peut amener les participants à adopter une posture de réserve et à amoindrir les échanges.

Surtout, d'un point de vue général, l'intérêt d'une telle explicitation devrait peut-être

rester liée aux objectifs de la recherche. Nous disposons en effet rarement du temps et des moyens nécessaires à l'exploration d'une telle dimension introspective dans le cadre académique imposé. Finalement, les limites de cette démarche pourraient être fixées par son utilité dans le cadre des objectifs de connaissance requis par le sujet de la recherche.

* * *

Remarques formulées par les auditrices de l'atelier, au cours de la séance plénière conclusive

(A. Vovey ; O. Louiset)

Cet atelier témoigne de l'intérêt général en géographie pour cette méthode scientifique qui fait problème aujourd'hui à la communauté des géographes française :

- dix ans après qu'il a animé la communauté des géographes anglo-saxons,
- soulignant le fait que dans la géographie française, au contraire, cette « boîte noire » de la constitution des données n'a été appréhendée qu'au travers de procédures dont les recettes relevaient des élaborations critiques d'autres sciences sociales (ethnologie, anthropologie, sociologie) et se trouvaient rarement questionnées, encore moins travaillées.
- la faisant apparaître comme un objet épistémologique confus, mélangé.

Ce renouveau du questionnement émerge après que la méthode, héritée de la Géographie classique, a été disqualifiée dans les années 60 et 70 entraînant alors le développement de méthodes dites quantitatives présentées comme substitutives, et au moment où elle se trouve revalorisée par le développement des études dites qualitatives, pour en faire un problème épistémologique.

L'interrogation ici est conduite à partir d'une considération du terrain sur le seul versant objectivant, celui de sa légitimité scientifique, où la bonne question est celle de l'adaptation du terrain à l'objectif de connaissance ou aux normes du régime de scientificité choisi. Plusieurs intervenants ont employé le terme de « terrain pertinent »...

Un biais important doit être souligné : l'impossibilité de parler dans le cadre de l'atelier de l'aspect biographique du terrain. Par ailleurs, certaines questions n'ont pas été abordées. Elles sont pourtant essentielles au regard du terrain des sciences sociales. Ainsi, la question de la langue et, au-delà, celle de la traduction / transposition ont été peu évoquées lors des débats. La personnification du terrain, si elle a été considérée par les participants, ne l'a été qu'à partir de l'expérience de la thèse. A. Vovey invite à réfléchir sur le terrain comme rapport pourvoyeur de significations pris dans des enjeux biographiques et sociologiques. Plus précisément, cette remarque renvoie aux *politics of field* élaborées par la géographie anglo-saxonne sur la question du versant subjectif de la recherche, sur l'engagement et le militantisme... Au final, il ressort des débats / discussions un manque concernant la perspective diachronique : sur la pratique compte tenu des vicissitudes du terrain comme fabrique du savoir (qu'est-ce que faire du terrain d'aujourd'hui ?).

ANNEXE : LES TEXTES DES PARTICIPANTS

Pauline Bosredon, « Harar (Éthiopie), entre « la ville du sud » et la complexe réalité d'une ville gigogne : la difficile redéfinition d'un terrain »,
<http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/BosredonTerrains.pdf>

Linda Bouifrou, « Le rôle du chercheur dans l'observation participante, à partir de l'étude de cas de deux bidonvilles de Delhi », <http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/BouifrouTerrains.pdf>

Lucie Desjouhanet, « Les difficultés d'accès à la forêt indienne. Influence du terrain dans l'orientation de la recherche sur un sujet sensible : les plantes médicinales au Kérala »,
<http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/DejouhanetTerrains.pdf>

Carine Duhoux-Gendrot, « Un terrain entre territoires et représentations : retour d'expérience d'un franchissement des frontières au fil de l'eau entre Espagne et Portugal. Ou l'identité du chercheur et le "sens de lecture" du territoire en questions »,
<http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/Duhoux-GendrotTerrains.pdf>

Guérin Marie Bénédicte, « La dimension spatiale de la famille. Où vivent les familles ? Comment appréhender les familles sur le terrain ? L'exemple à partir de deux enquêtes sociales réalisées au Mans en 2005 et 2006, Sarthe »,
<http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/GuerinTerrains.pdf>

Le Bodic Cédric, « Pratiques Sexuelles Tarifées et confusions spatiales. Pénétration du lieu et du territoire par l'espace », http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/Le_BodicTerrains.pdf

Petite Mathieu, « Des objets montagnards et alpins : réflexion sur une problématique, des méthodes et des terrains » <http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/PetiteTerrains.pdf>

Rivière Jean, « Des terrains où interroger les rapports entre changements sociaux et comportements électoraux. Quelques éléments sur la logique du choix des terrains dans ma recherche », <http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/RiviereTerrains.pdf>

Rouger Aude, « Territoires, urbanisation et crise de la presse quotidienne régionale : généalogie d'une recherche comparative »,
<http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/RougerTerrains.pdf>

Sintes Pierre, « De l'approche régionale à la géographie des réseaux. La construction d'un objet de recherche relationnel », <http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/SintesTerrains.pdf>

Tahraoui Fatima. « L'espace urbain en Algérie, mobilité résidentielle et amorce d'une reconfiguration sociale des quartiers, le cas d'Oran »,
<http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/TahraouiTerrains.pdf>